

**Nous vous proposons
un voyage à travers le temps, une rencontre
avec l'histoire.**

Le Château de Pierrefonds

**Louis d'Orléans, second fils de Charles V,
établit en 1393 une demeure fortifiée située
Sur l'emplacement d'une première forteresse
élevée par les descendants de Nivelon
de Pierrefonds au XIIème siècle.**

**Cette forteresse, proche de Compiègne,
reste la propriété de la famille d'Orléans.**

**En 1589 Antoine de Saint-Chamand s'en
empare au nom de la Ligue.
Il confie le château à un capitaine nommé
Rieux qui réussit à repousser deux tentatives
d'assaut de l'armée royale, dont celle
d'Henri IV en 1593.**

**La forteresse est prise puis démantelée sous
Louis XIII en 1617.**

**Cette grande ruine entre alors dans l'oubli.
Napoléon Ier la fait acheter en 1810.**

**Louis-Philippe utilise en 1832 les ruines du
château pour le banquet du mariage de
sa fille Louise avec le premier roi
des belges Léopold Ier.**

**L'intérêt grandissant pour les ruines
Romantiques donne à Napoléon III le désir
de transformer ces ruines en demeure
occasionnelle puis en véritable
demeure impériale.**

**Il confie en 1857 la restauration
du château à Viollet-le-Duc, l'un des architectes
français les plus célèbres du XIXe siècle
en Europe.**

Les Randonneurs Hersinois

**Vous proposent
Une journée détente**

Dimanche 25 septembre 2016

**En forêt de Compiègne
de
Vieux-Moulin
à
Pierrefonds**



DEROULEMENT DE LA JOURNEE

► 7H00
Départ depuis la place de l'église d'Hersin-Coupigny.

Petits pains et boissons chaudes offerts

► 9h00
Arrivée au départ de randonnée, à la maison forestière de Vieux-Moulin.

► Randonnée de 8,5 km en forêt de Compiègne.

► Apéritif offert par le Club puis repas pique-nique ou casse-croûte sorti du sac.

► 14h30 à 17h30 :
Visite du château de Pierrefonds et détente au village

► 18h30
Reprise de l'autocar

► 20h30
environ retour Hersin-Coupigny



INSCRIPTIONS

65 places sont disponibles, les inscriptions seront closes au 31 août 2016.

Le règlement uniquement par chèque à l'ordre des Randonneurs Hersinois valide l'inscription une fois remis.

Ce bulletin renseigné accompagné de votre règlement est à remettre aux Trésoriers de l'association soit encore à tout membre du Bureau qui transmettra auprès de

Mr Jean-Marie HENOCQ 23 rue Emile Combes 62530 Hersin-Coupigny.

Nom (s) :

Prénom (s) :

Adhérent (s) : 25.00 € X..... =.....

Non adhérent(s) : 30.00 € X..... =.....

Enfant(s) (-16 ans) : 15.00 € X..... =.....

TOTAL : =.....

Info : Les chèques seront encaissés 15 jours après le voyage.